



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada
Canada Place/Place du Canada
10th Floor/10e étage
9700 Jasper Ave/9700 ave Jasper
Edmonton
Alberta
T5J 4C3
Bid Fax: (418) 566-6167

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

Tender To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada
Canada Place / Place du Canada
10th Floor / 10e étage
9700 Jasper Ave / 9700 ave Jasper
Edmonton
Alberta
T5J 4C3

Title - Sujet Wharf Construction - Hollow Water, Construction d'un quai - Hollow Water (Manitoba)	
Solicitation No. - N° de l'invitation F2470-220129/A	Date 2022-06-29
Client Reference No. - N° de référence du client F2470-220129	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$PWU-201-12260
File No. - N° de dossier PWU-2-45007 (201)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Mountain Daylight Saving Time MDT on - le 2022-07-15 Heure Avancée des Rocheuses HAR	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ho (RPC), Hector	Buyer Id - Id de l'acheteur pwu201
Telephone No. - N° de téléphone (780) 901-0989 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 566-6167
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: SCH Administration Winnipeg O&P 501 UNIVERSITY CRESCENT WINNIPEG Manitoba R3T2N6 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein - Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

INVITATION À SE QUALIFIER

AVIS IMPORTANT

Marchés réservés dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), une initiative du gouvernement fédéral

Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'[Annexe 9.4](#) du Guide des approvisionnements.

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus en deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires intéressés et la deuxième phase (phase 2) invitera les fournisseurs retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. La liste des soumissionnaires qualifiés expirera dans un délai de 180 jours ou au moment de l'attribution du contrat au cours de la phase 2, selon la première des deux éventualités, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera pas utilisée dans un autre processus de demande de soumissions.

LISTE DES FOURNISSEURS INTÉRESSÉS :

Pendant la première phase de la demande de soumissions, on invite tous les soumissionnaires/fournisseurs/sous-traitants à signifier leur intérêt dans un avis d'appel d'offres en particulier, à l'aide de la Liste des fournisseurs intéressés (LFI), pour laquelle nous avons fourni des instructions étape par étape ci-dessous. En s'inscrivant sur la LFI, les fournisseurs et les sous-traitants peuvent déterminer qui pourrait soumissionner sur un projet, et les soumissionnaires peuvent voir quels fournisseurs et quels sous-traitants pourraient vouloir présenter une proposition de prix. Après l'expiration de l'avis d'appel d'offres, la LFI est close, mais elle demeurera disponible à titre informatif. La Liste ne sera plus visible lorsque l'avis d'appel d'offres sera archivé (c.-à-d. si l'appel d'offres est annulé ou lorsqu'une offre est acceptée).

Suivez les étapes suivantes pour ajouter votre nom à la Liste des fournisseurs intéressés :

1. Sélectionnez l'avis d'appel d'offres pour lequel vous souhaitez devenir un fournisseur sur www.achatsetventes.gc.ca.
2. Cliquez sur l'avis d'appel d'offres de votre choix. Sous « Identifiez les fournisseurs intéressés par cet avis », cliquez sur le lien présent sous « Accédez à la Liste des fournisseurs intéressés ».
3. Cliquez sur le lien sous « Devenir un fournisseur intéressé ».
4. Vous devrez obligatoirement saisir les coordonnées suivantes dans le formulaire :
 - Nom
 - Titre
 - Nom de l'entreprise
 - Courriel (on vérifiera que cette adresse est active)Une fois le formulaire en ligne dûment rempli, vous devrez cliquer sur « Soumettre ».
5. Un courriel de confirmation sera envoyé immédiatement à votre adresse courriel vous demandant de confirmer votre intérêt à vous inscrire à la LFI. **Remarque** : Vous devez conserver ce courriel de confirmation parce qu'il contient des informations qui vous permettront de retirer ultérieurement vos coordonnées d'affaires d'une LFI active.

Pour obtenir d'autres renseignements, consultez : <https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/appels-d-offres/par-ou-commencer/joignez-vous-a-la-liste-des-fournisseurs-interesses>

SÉANCE D'EXPLICATIONS :

Si un fournisseur souhaite obtenir une séance d'explications, il devrait contacter la personne désignée à titre d'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception de l'avis les informant du résultat de l'invitation. La confidentialité de l'information concernant les autres soumissions sera protégée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, au téléphone ou en personne.

LISTE DES FOURNISSEURS QUALIFIÉS :

Une liste des fournisseurs qualifiés à la suite de la phase 1 sera diffusée à tous les fournisseurs qualifiés de la phase 2 au moment de la soumission. L'avis d'adjudication de marché pour le soumissionnaire retenu de la phase 2 sera affiché sur <https://achatsetventes.gc.ca/>.

INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

1. PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Les fournisseurs répondant au présent processus de sélection doivent présenter leur soumission en deux phases. La qualification pour la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du fournisseur. Après l'évaluation des soumissions, les fournisseurs seront informés de leur résultat de qualification et de l'état de l'appel d'offres pour la phase 2. Les fournisseurs retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres pour l'évaluation financière relative aux devis et aux dessins.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

2. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante :

Nom : Hector Ho

Téléphone : (780) 901-0989

Courriel : hector.ho@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Les demandes de renseignements doivent être reçues, par écrit, au moins sept (7) jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. PRÉSENTATION DES DEMANDES DE QUALIFICATION

Les demandes de qualification doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 :

Unité de réception des soumissions de la région de l'Ouest de TPSGC

On encourage fortement les fournisseurs à présenter leurs demandes de qualification par voie électronique en utilisant le service de Connexion de la Société canadienne des postes (SCP) dans le cadre de la demande de soumissions en question. Pour demander l'ouverture d'une conversation Connexion de SCP, le fournisseur doit transmettre un courriel à l'adresse suivante :

roreceptionSoumissions.wrbidreceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions envoyées directement à cette adresse courriel ne seront pas acceptées. Cette adresse courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation du service Connexion de la SCP ou pour envoyer des soumissions dans un message du service Connexion de la SCP si le soumissionnaire utilise sa propre licence de ce service.

Il incombe au fournisseur de s'assurer que la demande d'ouverture d'une conversation du service Connexion de la SCP est envoyée à l'adresse courriel ci-dessus.

- a. Pour livrer une soumission à l'aide du service Connexion de la SCP, le soumissionnaire doit :
 - i. Envoyer directement sa soumission uniquement au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC, à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP; ou

- ii. Envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions (afin de garantir une réponse), un courriel qui contient le numéro de la demande de soumissions au Module de réception des soumissions désigné de TPSGC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion de la SCP. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion de la SCP reçues après ce délai pourraient demeurer sans réponse.
- b. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant le service Connexion de la SCP au Module de réception des soumissions désigné dans la demande de soumissions, un agent du Module de réception des soumissions entamera alors la conversation Connexion de la SCP. La conversation du service Connexion de la SCP créera une alerte par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder et à répondre au message dans la conversation. Le soumissionnaire sera alors en mesure de transmettre sa soumission à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- c. Si le soumissionnaire utilise sa propre licence pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation Connexion de la SCP ouverte pendant au moins trente (30) jours ouvrables après la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions.
- d. Le numéro de la demande de soumissions doit être indiqué dans le champ réservé aux messages de Connexion de la SCP lors de toutes les transmissions électroniques.
- e. Il est important de noter qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion de la SCP. Si le soumissionnaire n'en a pas, il peut utiliser l'adresse du Module de réception des soumissions indiquée dans la demande de soumissions pour s'inscrire au service Connexion de la SCP.
- f. Dans le cas des soumissions transmises à l'aide du service Connexion de la SCP, le Canada ne pourra être tenu responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
 - i. Réception d'une soumission brouillée, corrompue ou incomplète;
 - ii. Indisponibilité ou mauvais état du service Connexion de la SCP;
 - iii. Incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et le matériel utilisé pour la réception;
 - iv. Retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
 - v. Mauvaise identification de la soumission par le soumissionnaire;
 - vi. Illisibilité de la soumission;
 - vii. Sécurité des données contenues dans la soumission;
 - viii. Incapacité de créer une conversation électronique à l'aide du service Connexion de la SCP.
- g. Le Module de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de la soumission au moyen de la conversation Connexion de la SCP, peu importe si la conversation a été initiée par le fournisseur à l'aide de sa propre licence ou par le Module de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de la soumission et ne confirmera pas si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.
- h. Les soumissionnaires doivent veiller à utiliser la bonne adresse courriel du Module de réception des soumissions lorsqu'ils amorcent une conversation dans Connexion de la SCP ou qu'ils communiquent avec le Module de réception des soumissions, et ne doivent pas supposer que l'adresse courriel est exacte s'ils font un copier-coller dans le système Connexion de la SCP.
- i. Une soumission transmise par le service Connexion de la SCP constitue la soumission officielle du soumissionnaire.

Les soumissions télécopiées seront acceptées au 1-418-566-6167.

Les soumissions en format papier (remises en personne ou envoyées par la poste ou messagerie) ne seront pas acceptées.

4. Marchés réservés dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA), une initiative du gouvernement fédéral

1. Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter l'[Annexe 9.4](#) du Guide des approvisionnements.

Ce marché est exclu des accords commerciaux internationaux en vertu des dispositions de chaque accord relativement aux mesures portant sur les Peuples autochtones ou relativement aux marchés réservés aux petites entreprises et aux entreprises minoritaires. »

Conformément à l'article 800 de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'ALEC ne s'applique pas au présent marché.

2. Appendice 2 A3000T (2014-11-27) - Les soumissionnaires doivent fournir l'attestation dûment remplie avec leur soumission.
3. A3001T (2014-11-27) Attestation d'un propriétaire/employé - marchés réservés aux entreprises autochtones (à fournir à la demande)

5. COORDONNÉES DU FOURNISSEUR

Raison sociale : _____

Nom commercial (si applicable) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ NEA : _____

Adresse électronique : _____

FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

DESCRIPTION DU PROJET :

Service de construction pour la démolition et reconstruction d'un quai en bois à Hollow Water, MB. Le site de travail est situé sur la côte est de lac Winnipeg environ 211 km au nord de Winnipeg. Le projet inclut :

- Démolition et l'élimination du quai en bois existant.
- Dragage d'environ 620 m³ de la zone du port.
- Approvisionnement et l'installation un nouveau quai en bois d'environ 409 m². La construction inclut des accessoires comme des échelles, mât de lampe, des gardes roue, etc..
- Approvisionnement et l'installation de deux (2) quais flottant.
- Approvisionnement et l'installation d'une rampe de lancement en béton précontraint, incluant l'excavation et le placement de matériaux granulaire.

L'entrepreneur doit compléter les travaux par le 10 mars 2023.

CONDITIONS POUR SE QUALIFIER :

À la clôture de la phase 1, le fournisseur doit :

- a) se conformer aux exigences obligatoires ci-dessous;
- b) fournir la documentation nécessaire à l'appui de la conformité.

Exigences obligatoires :

O1: Les fournisseurs doivent fournir deux (2) projets de référence complétés pendant les dernières 5 années. Les projets doivent être liés à la construction de quais ou à la construction et entretien de l'infrastructure maritime. Le fournisseur est prié d'utiliser le tableau ci-dessous pour fournir sa réponse.

O2: À l'expiration de l'appel d'offre, les fournisseurs doivent être enregistrés comme une entreprise autochtone. Les entreprise peuvent s'enregistrer à : [Répertoire des entreprises autochtones](#)

O3 : Appendice 1 A3000T (2014-11-27) - Les soumissionnaires doivent fournir l'attestation dûment remplie avec leur soumission.

Si le fournisseur ne fournit pas les documents exigés au cours de la phase 1, il sera disqualifié et sa candidature en sera plus prise en compte et la soumission sera jugée non recevable.

CRITÈRES DE QUALIFICATION DE BASE :

La présentation d'une demande de qualification doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable pour la phase 1.

Numéro	Exigences obligatoires	RESPECTÉ (oui/non)
01	Les fournisseurs doivent fournir deux (2) projets de référence complétés pendant les dernières 5 années. Les projets doivent être liés à la construction de quais ou à la construction et entretien de l'infrastructure maritime. Le fournisseur est prié d'utiliser le tableau ci-dessous pour fournir sa réponse.	

PROJET 1:			
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :		Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :	
Emplacement du projet :			
Titre du projet :			
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années?		Oui	ou Non
Ce projet était-il un projet de construction commerciale maritime?		Oui	ou Non
Donnez le nom, le courriel et le numéro de téléphone du propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour permettre la vérification ou l'authentification de l'information fournie.			
Nom :			
Courriel :			
Téléphone :			
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques distinctives, etc.)			

PROJET 2:			
Date de début du projet (JJ-MM-AAAA) :		Date d'achèvement du projet à 100 % (JJ-MM-AAAA) :	
Emplacement du projet :			
Titre du projet :			
Ce projet a-t-il été entièrement réalisé dans les cinq dernières années?	Oui	ou	Non
Ce projet était-il un projet de construction commerciale maritime?	Oui	ou	Non
Donnez le nom, le courriel et le numéro de téléphone du propriétaire ou d'un représentant du propriétaire pour permettre la vérification ou l'authentification de l'information fournie.			
Nom :			
Courriel :			
Téléphone :			
Décrivez brièvement le projet (coût, portée, taille, caractéristiques distinctives, etc.)			

Numéro	Exigences obligatoires	RESPECTÉ (oui/non)
02	À l'expiration de l'appel d'offre, les fournisseurs doivent être enregistrés comme une entreprise autochtone. Les entreprises peuvent s'enregistrer à : Répertoire des entreprises autochtones	
03	Appendice 1 A3000T (2014-11-27) - Les soumissionnaires doivent fournir l'attestation dûment remplie avec leur soumission.	

APPENDICE 1 - CERTIFICATION A3000T (2022-05-12) MARCHES RESERVES AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES
PAGE 1 DE 2

Partie 1 - Attestation exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

1. Ce marché est réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones du gouvernement fédéral. Pour de plus amples renseignements concernant les exigences requises des entreprises autochtones conformément au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones, consulter [l'Annexe 9.4](#), du Guide des approvisionnements.
2. Le soumissionnaire :
 - i. atteste qu'il respecte et continuera de respecter durant toute la durée de tout contrat subséquent les exigences décrites à l'annexe ci-haut mentionnée;
 - ii. convient que tout sous-traitant engagé par lui aux décrites à l'annexe ci-haut mentionnée; et
 - iii. convient de fournir immédiatement au Canada, sur demande, toute preuve attestant de la conformité de quelque sous-traitant que ce soit avec les exigences décrites à l'annexe ci-haut mentionnée.
3. Le soumissionnaire doit cocher la case applicable suivante :
 - i. Le soumissionnaire est une entreprise autochtone à propriétaire unique, une bande, une société à responsabilité limitée, une coopérative, une société de personnes ou un organisme sans but lucratif.

OU

 - ii. Le soumissionnaire est une coentreprise comprenant deux ou plus de deux entreprises autochtones ou une coentreprise entre une entreprise autochtone et une entreprise non autochtone.
4. À la demande du Canada, le soumissionnaire doit présenter tout renseignement et toute preuve justifiant la présente attestation. Le soumissionnaire doit veiller à ce que cette preuve soit disponible pour examen par un représentant du Canada durant les heures normales de travail, lequel représentant du Canada pourra tirer des copies ou des extraits de cette preuve. L'entrepreneur fournira toutes les installations nécessaires à ces vérifications.
5. En déposant une soumission, le soumissionnaire atteste que l'information fournie par le soumissionnaire pour répondre aux exigences plus haut est exacte et complète.

APPENDICE 2 - CERTIFICATION A3001T (2022-05-12) ATTESTATION D'UN PROPRIETAIRE - MARCHES RESERVES AUX ENTREPRISES AUTOCHTONES

PARTIE 2 - DEMANDE DE CERTIFICATION

À la demande de l'autorité contractante, le soumissionnaire doit fournir l'attestation suivante pour chaque propriétaire autochtone :

1. Je suis un propriétaire de _____ (*insérer le nom de l'entreprise*) et autochtone, au sens de la définition de l'[Annexe 9.4](#) du *Guide des approvisionnements* intitulée « Exigences relatives au Programme de marchés réservés aux entreprises autochtones ».
2. Je certifie que l'énoncé précité est vrai et je consens à sa vérification sur demande du Services aux Autochtones Canada.

Nom du propriétaire

Signature du propriétaire

Date